

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE
Bourse de mobilité et de perfectionnement - AEUSB

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom(s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	
N° d'étudiant :	
Programme courant :	
Année du programme :	
École secondaire :	

Demande de bourse faite pour le : 1^{er} semestre (date limite : le 30 septembre)
(Un formulaire complété par semestre) 2^{ème} semestre (date limite : le 31 janvier)

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à mes connaissances, complets et exacts.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

Déclaration relative aux renseignements personnels

La collecte des renseignements personnels sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* est utilisée à des fins de gérer les dossiers de Bourse de besoin financier. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez contacter le bureau de la coordonnatrice de la LAIPVP (237-1818, poste 398), au Service des archives de l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7.

Bourse de mobilité et de perfectionnement - AEUSB

Domaine d'études : Université / Collégial

Nombre : Variable

Montant : Variable

Critères d'admissibilité :

- participer à une activité de perfectionnement ou de mobilité d'une durée maximale d'un an dans le cadre de ses études ou de ses activités parascolaires à l'USB;
- soumettre une lettre de motivation et une copie du contrat de stage, le cas échéant;
- soumettre les pièces justificatives suivantes une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres.

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier

N.B. : Les membres élus de l'AEUSB ne sont pas admissibles à cette bourse pour des activités en lien avec leur participation au conseil d'administration de l'AEUSB.

La demande doit être soumise au Registrariat.

À COMPLÉTER PAR L'ÉTUDIANTE OU L'ÉTUDIANT

I. Avez-vous déjà reçu la bourse de mobilité et de perfectionnement de l'AEUSB?

___ oui ___ non

Si oui, nombre de mois : _____

Si oui, pour aller où : _____

Quand : _____

Durée : _____

II. Avez-vous déjà fait autres demandes d'appui financier pour le projet faisant l'objectif de la présente demande? ___ oui ___ non

Si oui, auprès de qui? : _____

Appui financier accordé : ___ oui ___ non Montant obtenu _____ \$

Autres bourses obtenues (nom et montant) _____ \$

III. Percevez-vous une indemnité accordée par l'entreprise ou l'organisme d'accueil?

a. En espèces : ___ oui ___ non

Si oui, montant : _____ \$

b. En nature : ___ oui ___ non

Si oui, précisez : _____

IV. Budget

Les dépenses suivantes seront prises en considération :

Transport	_____
Hébergement	_____
Repas	_____
Frais d'inscription	_____
Autres dépenses en lien avec le projet	_____
TOTAL	_____

V. Détails de l'activité

Personne responsable de l'activité : _____

Université, entreprise ou organisme d'accueil : _____

Pays d'accueil : _____

Durée du séjour : _____

Date de début de séjour : _____

Date de fin de séjour : _____

VI. Lettre de motivation et contrat de stage (le cas échéant)

Veillez annexer la lettre de motivation et le contrat de stage, le cas échéant, et remettre le tout au Registrariat.

VII. Fin de séjour

Une fois l'activité terminée, l'étudiante ou l'étudiant doit remettre les pièces justificatives pour les dépenses admissibles dans le cadre de l'activité au Registrariat.